



AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par les premiers projets de Règlement suivant :

Premier projet de règlement 07-2026 : Règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier les limites de la zone FO-1 et y autoriser les maisons de travailleurs

ET :

Premier projet de règlement 08-2026 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels pour autoriser les maisons de travailleurs

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance du 13 janvier 2026, le conseil a adopté les premiers projets de règlement numéro 07-2026 et 08-2026 ci-haut mentionnés.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 28 janvier 2026 à 18h30**, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville située au 201, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Y3.

Ces projets de règlement comportent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

L'assemblée aura pour objet de présenter les principaux éléments des projets de règlement et de recueillir les commentaires et suggestions des personnes présentes.

Les projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

SECTEURS VISÉS :

Les secteurs adjacents à AV-1, VD-2, VC-2, VD-3, VC-3, RC-1, IB-1, AD-4, ID-7, 1D-8

Ces plans peuvent être consultés à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

Les personnes et organismes désirant s'exprimer ou se faire entendre à l'égard de ce projet de règlement sont les bienvenus.

Donné à La Sarre, le 14 janvier 2026

Karolane P. Paquin
Greffière